

Réunion mondiale en ligne du Forum politique pour le développement: L'Initiative mondiale sur l'appui à un environnement favorable

31 mai 2022

L'unité «Autorités locales, organisations et fondations de la société civile» (G2) de la Commission européenne a organisé une consultation afin d'obtenir la contribution des partenaires de la société civile et des parties prenantes concernant une initiative mondiale visant à soutenir un environnement favorable, en particulier la meilleure façon de concevoir le prochain appel à propositions afin de garantir la pertinence future de l'initiative dans son ensemble. La consultation n'était pas une séance d'information sur l'appel à propositions à venir et, par conséquent, aucune information autre que ce qui est proposé dans le PIP et le PAM en annexe n'a été partagée. À la suite d'un bref aperçu du programme thématique des OSC pour la période 2021-27 et du plan d'action pluriannuel, les participants ont été invités à commenter trois aspects du futur mécanisme proposé.

Les principales recommandations sont résumées ici.

1) Recommandations pour le développement du pilier **Suivi et alerte précoce**

S'appuyer sur les mécanismes existants

- Veiller à ce que le nouveau mécanisme tienne compte de ce qui est déjà utilisé, compare ce qui existe et soit **complémentaire aux mécanismes existants**.

Suivi et action

- Veiller à ce que les systèmes de surveillance ne soient **pas seulement réactifs, mais aussi proactifs**.
- Examiner les moyens de **s'assurer que des mesures peuvent être prises le plus rapidement possible**. Il s'agit notamment de: mettre en place des mécanismes de réaction rapide; assurer une analyse en temps réel; faire participer les parties prenantes aux niveaux local et national; exploiter les moyens de prévoir les tendances; et renforcer les capacités afin que la société civile soit déjà préparée.
- **La collecte** de données est un élément clé de tout mécanisme, et les participants ont souligné la nécessité d'une collecte appropriée, mais aussi d'une protection adéquate afin de ne mettre personne en danger. Pour améliorer la collecte de données inclut, il faut comprendre comment engager les Autorités Locales en partenariat avec les OSC. Les réseaux et les organismes collectifs pourraient être utilisés pour tirer parti des informations provenant de circonscriptions/géographies spécifiques. Une recommandation a été faite pour offrir des informations publiques et des ensembles de données spécifiques avec plus de détails pour des alliés spécifiques (en prenant soin de ne pas exposer les acteurs sur le terrain).
- Utiliser des mécanismes de suivi pour **évaluer la manière dont les États promeuvent (ou non) l'espace civique** et un environnement favorable, et utilisent les organisations de la société civile pour surveiller l'exécution des engagements ou la détérioration des libertés.

Conception spécifique au contexte

- Le rétrécissement de l'espace peut être systémique ou soudain; il est important de concevoir différentes façons de réagir à chacune d'elles.
- Disposer d'un système qui analyse la manière dont les différentes menaces affectent différentes organisations et différents groupes vulnérables afin de réagir de différentes manières; envisager la création d'un système impliquant différentes catégories d'acteurs.
- Regardez les trois niveaux: national, régional et mondial.

L'appropriation, le sens et les partenariats

- Des outils doivent être créés avec les partenaires dès le début. Les dirigeants locaux doivent être prêts à réagir au niveau local ou national et de manière coordonnée pour contrer la menace.
- Deux circonscriptions spécifiques ont été évoquées au cours de la discussion: 1. La nécessité d'intégrer les handicaps afin d'assurer l'inclusion des personnes handicapées; 2. Comment mieux inclure et financer (et pour combien de temps) les communautés de la diaspora

2) Recommandations pour le Mécanisme de financement flexible

Flexibilité et financement à long terme

- Le financement par projet ne permet pas de réagir rapidement à des situations changeantes ou à des interventions à long terme. Il est nécessaire de disposer d'une plus grande flexibilité, d'un financement et d'une action rapides et d'une créativité; et d'assurer un impact à long terme, par exemple en fournissant un financement organisationnel de base et en renforçant les capacités organisationnelles.

Des exigences de financement plus souples et plus légères

- Les coûts de transaction liés au respect des exigences de financement devraient être simplifiés. Voici quelques propositions concrètes:
 - réfléchir aux difficultés auxquelles les organisations de la société civile sont confrontées pour obtenir de l'argent auprès de donateurs étrangers et chercher des moyens pour les organisations de recevoir des fonds par le biais d'autres solutions de rechange lorsqu'il existe des limites au niveau national (c'est-à-dire un statut juridique alternatif, l'acheminement de fonds via des organisations alternatives, des billets de loterie, etc.);
 - prendre en considération la réalité contextuelle;
 - accorder plus de temps pour se concentrer sur le travail plutôt que sur l'établissement de rapports (c'est-à-dire envisager d'utiliser les rapports annuels et les audits plutôt que des rapports onéreux);
 - rendre les modalités de sous-octroi et de transfert beaucoup plus souples;
 - inclure des contingences dans les contrats réguliers pour permettre de faire face aux problèmes urgents de rétrécissement de l'espace civil, y compris la réaffectation des fonds jusqu'à un certain pourcentage pour répondre aux problèmes d'habilitation et d'espace civique.

Accès au financement

- Intégrer les mécanismes de financement existants pour permettre aux organisations de s'orienter plus facilement dans les possibilités de financement et leurs besoins. L'UE pourrait jouer un rôle de coordination à cet égard.

Relations de financement

- Une plus grande attention portée aux relations de financement fondées sur la confiance (par opposition aux relations donateur-bénéficiaire) devrait faciliter la flexibilité. Rendre les décisions de financement aussi participatives que possible: Mécanisme participatif d'octroi de subventions, où les organisations locales prennent part aux décisions concernant le financement et les versements. Cela peut montrer aux autres gouvernements l'importance pour les OSC de faire partie de la société.

3) Recommandations sur le pilier **Développement des capacités**

- Le financement en faveur du renforcement des capacités des organisations pourrait contribuer à lutter contre **la résilience à long terme**. Cependant, le renforcement des capacités peut être un fardeau pour les petites organisations et créer de l'anxiété si elles ne peuvent pas absorber les possibilités de développement des capacités ou participer pleinement.
- **Apprendre de et avec les autres**: Mettre l'accent sur l'apprentissage mutuel au-delà du renforcement des capacités: échanger, partager et apprendre ensemble. Offrir différents niveaux d'engagement, de flexibilité et d'innovation. Co-conception, co-crédation et coordination: ne pas créer de nouvelles capacités, mais approfondir les efforts existants. Prévoir de l'espace et du temps pour la pensée créative.
- **Identification des besoins en capacités**: Au fur et à mesure que les situations évoluent, les besoins d'apprentissage évoluent: identifier où l'apprentissage est le plus nécessaire. Être inclusif et aussi participatif que possible, y compris briser les barrières linguistiques. Faire de la place pour une plus grande prise de risque, en laissant plus de marge pour les essais et les erreurs, l'expérimentation et l'innovation
- **Les besoins spécifiques en matière de capacités ont été identifiés**: les technologies numériques; droits à la vie privée, protection des données et législation (limites à l'intervention de l'État), processus et exigences en matière de passation de marchés, et élaboration de discours positifs sur la société civile.